**Fonds Archives de Presse Daniel DUCARME**

Daniel Ducarme est né à Liège, le 8 mars 1954. Il était assistant social de formation et très vite, il s’est intéressé à la politique, puisqu’il était, à l’âge de 20 ans en 1974, président des étudiants libéraux.

Daniel Ducarme a eu une carrière politique bien remplie, en effet, il a été député, conseiller communal, député européen, membre du conseil régional wallon, ministre de l’Exécutif régional wallon, conseiller communal de Schaerbeek, député fédéral, ministre-président de la région de Bruxelles-Capitale et ministre communautaire.

De 1983 à 2000, Daniel Ducarme a été conseiller communal à Thuin. En 2001, il déménage à Bruxelles et devient conseiller communal à Schaerbeek jusqu’en 2003. C’est un homme de convictions qui livre un combat sans relâche pour la défense de la francophonie. Comme chef de groupe au Conseil de la Communauté française, il est un des signataires, en 1984, d’une proposition de décret instituant Bruxelles, capitale de la Communauté française. Il se mobilise contre les circulaires flamandes qui réduisent les facilités dans la périphérie bruxelloise.

De 1999 à 2002, Daniel Ducarme est le président du PRL et s’allie avec le FDF d’Olivier Maingain , pour devenir ensuite en mars 2002, avec le MCC de Gérard Deprez, le MR (mouvement réformateur)  . Le MR devient le premier parti à Bruxelles, avec Daniel Ducarme qui s’autoproclame, en 2003, ministre- président du gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale. Il est le chef des « *bleus*» et participe aux négociations institutionnelles avec les socialistes et les écolos flamands et francophones, qui aboutissent à l’accord de la Saint-Polycarpe, le 23/01/2001. Cet accord prévoit de nouvelles compétences aux régions (agriculture, commerce extérieur, pouvoirs locaux) et également une forte augmentation de l’ autonomie fiscale des régions.

 En 2003, Daniel Ducarme va renoncer à la présidence du MR et sera remplacé par Didier Reynders. En 2004, il sera forcé à la démission, suite à des démêlés avec l’Administration fiscale. Il conservera, malgré tout, et jusqu’au 10 juin 2007, son fauteuil à la Chambre. En tant qu’élu à la Chambre fédérale de l’arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il réfléchira aux scénarios possibles dans un schéma de scission de la Belgique. Il se bat contre le cancer et son état de santé s’aggrave, il mourra pendant l’été 2010 .

De nombreux témoignages d’hommes et de femmes politiques et aussi d’amis font le portrait d’un homme voulant rassembler les wallons et les bruxellois autour d’un projet commun, d’un tribun convaincu mais aussi d’un homme chaleureux, amoureux de la vie et accessible. D’autres diront de lui, qu’il était un libéral authentique et humaniste, tenace avec une grande capacité de travail.

Daniel Ducarme pensait que la capitale du pays devait exiger un renforcement de ses moyens financiers à l’aide d’une réforme de la répartition de l’impôt sur les personnes physiques entre les trois régions du pays et également au travers d’une contribution des navetteurs venant travailler en région bruxelloise.

Aujourd’hui, et à l’approche des prochaines élections de mai 2014, ces débats sur le financement de Bruxelles et des moyens pour y parvenir sont toujours d’actualité, avec toutefois, une nouvelle donne ; la montée en puissance de la NVA, dans le Nord du pays.

Didier Reynders a également de grands projets pour Bruxelles et a d’ailleurs écrit un livre à ce sujet, mais cela est une autre histoire…

Les ouvrages et documents le concernant plus particulièrement :

* «  *du grain à moudre* » aux éditions Michel de Maude-1995
* « *entretiens pour l’Europe* » Furnémont Jean-François- 1999
* *« Le manifeste des réformateurs* » 2002
* *Daniel Ducarme règle ses comptes »* entretien avec Pascal Vrebos-2006

Daniel DUCARME était également Chevalier de l’Ordre de la Pléiade et Commandeur de l’Ordre de Léopold.

**Références bibliographiques**

<http://www.inmemoriam.be/nl/2010-08-28/daniel-ducarme/#.UvkmkqNkDIU>

<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/wallons-marquants/dictionnaire/ducarme-daniel#.Uvp8U6NkDIU>

<http://www.lesoir.be/archives?url=/actualite/belgique/2010-08-28/nombreux-hommages-a-daniel-ducarme-un-rassembleur-790011.php>

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1150439/2010/08/28/Biographie-de-Daniel-Ducarme.dhtml>

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1150473/2010/08/28/Maingain-rend-hommage-a-l-artisan-du-projet-francophone.dhtml>

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1861/Crise-politique/article/detail/149572/2008/01/28/Ducarme-veut-un-accord-institutionnel-specifique-pour-Bruxelles.dhtml>

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/104705/2007/12/15/Ducarme-Vive-la-Belgique-francaise.dhtml>

Ce fonds a été donné au Centre Jean Gol, en 2013, par la Bibliothèque du Parlement Fédéral. Il s’agit des coupures de presse relatives à Daniel DUCARME ayant été reproduites dans la **revue de presse quotidienne du Parlement entre 1989 et 2010.**

A .Journaux de langue française concernés : Agefi Wallonie ; La Cité ; La Dernière Heure ; Le Drapeau Rouge ; L’Echo ; L’Echo de la Bourse ; L’Instant ; Le Journal du Mardi ; Le Journal du Samedi ; La Libre Belgique ; Le Matin ; Metro ; La Meuse ; Parce-que ; Le Peuple ; Le Rappel ; Le Soir ; Le Soir Magazine ; Sud Presse ; Télé-Moustique ; Trends Tendance ; La Tribune de Bruxelles ; Vers l’Avenir ; Le Vif ; Le Vif/l’express ; La Wallonie.

 B .Journaux de langue flamande concernés : Het Belang van Limburg ; Financieel Economische Tijd ; Gazet van Antwerpen ; Knack ; Het Laatste Nieuws ; De Morgen ; Het Nieuwsblad ; P Magazine ; De Standaard ; De Tijd ; De Volk.

C. Journal de langue allemande concerné : Grenz Echo.

1. **Inventaire des classeurs** :
* Nombre de classeurs : 9
* **Classeur 1** :

Description physique : photocopies d’articles de journaux. Période couverte : 1989 à 1991. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

* **Classeur 2** :

Description physique : photocopies d’articles de journaux. Période couverte : 1992 à 1998 . Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes*: ne possède qu’un article de « *Knack »*  datant du 25/05/1994.

* **Classeur 3 :**

Description physique : photocopies d’articles de journaux. Période couverte : 1999 à 2000. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes :* ne possède qu’un article du *« journal du Mardi* » datant du 7/12/1999 et un article de « *Het laatste Nieuws »* des 20 et 21/11/1999.

* **Classeur 4 :**

Description physique : photocopies d’articles de journaux. Période couverte : 01/05/2000 au 30/01/2001. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes :* ne possède qu’un article du «  *journal du Samedi* » datant du 07/10/2000, un article de « *Het* *Laatste Nieuws* » datant du 01/09/2000, un article de «  *Het Volk* » datant du 22/06/2000 et un article du « *journal du* *Mardi »* datant du 23/05/2000.

* **Classeur 5 :**

Description physique: photocopies d’articles de journaux. Période couverte : 01/02/2001 au 31/12/2001. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes*: ne possède qu’un seul article du « *journal du Samedi* » datant du 04/07/2001 et un article de « *Het Volk* » datant du 11/05/2001.

* **Classeur 6 :**

Description physique : photocopies d’articles de journaux- 2 extraits originaux de journaux « *Le Soir* ». Période couverte : 01/01/2002 au 30/11/2002. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes* : ne possède qu’un article de la « *Tribune de Bruxelles* » datant du 28/11/2002 et un article de « *Het Volk »* datant du 29/01/2002 .

* **Classeur 7** :

Description physique : photocopies d’articles de journaux- 2 extraits originaux des journaux « *la Dernière Heure* » et *« Sud Presse* ». Période couverte : 02/12/2002 au 09/03/2004. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes :* ne possède qu’un article de « *Knack* » datant du 04/06/2003, un article de « *Het Volk* » datant du 27/05/2003 et un article du « *Soir magazine* » datant du 05/03/2003.

* **Classeur 8 :**

Description physique : photocopies d’articles de journaux. Période couverte : 01/10/2003 au 21/12/2005. Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes :* ne possède qu’un article du « *Rappel* » datant du 04/03/2004 et un article de « *P Magazine* » datant du 17/12/2003.

* **Classeur 9 :**

Description physique : photocopies d’articles de journaux- 3 extraits originaux des journaux « *Le Soir »,* «  *la Dernière Heure* » et « *Métro* ». Période couverte : 01/01/2006- …Langues de publication : français, néerlandais, allemand.

*Notes :* ne possède qu’un article de « *De Tijd* » datant du 24/12/2009, un article de *« Trends Tendance* » datant du 14/12/2006 et un article de *« Rappel* » datant du 14/07/2006.